

prit à sa charge la construction et l'entretien des bâtiments ; — sans oublier enfin des résidences éphémères à Brigue et en Conches.

Dans une troisième partie, nous voyons comment les Pères rattachés dès 1633 à la « Province de Savoie », passèrent en 1776 à la « Province suisse », et comment ils surmontèrent les périodes critiques de 1798, 1811 et 1848. Quelques détails, qu'on eût souhaité moins sommaires, sur leur activité religieuse et missionnaire, complètent l'exposé.

En annexe, figure une liste complète des capucins valaisans décédés de 1611 à 1938. Relevons les noms des historiens : P. Sigismond Berody, P. Sigismond Furrer, P. Laurent Burgener, du P. Héliodore Bourgoz, pédagogue, du P. François-Joseph Rouiller qui faillit devenir évêque et se laissa endoctriner par Cagliostro, du P. Second Lorétan, aumônier du Régiment suisse en France à la Révolution française, du P. Héliodore Baillifard, inventeur d'une curieuse horloge, du P. Paulus Amherdt, poète, dramaturge et historien, du P. Adrien Imhof, missionnaire aux Seychelles et géologue distingué, du P. Christophe Favre, professeur, naturaliste, folkloriste et helléniste.

Sans doute, une histoire des capucins ne saurait-elle être autre chose que sérieuse et grave. Telle que l'a présentée le P. Sulpice, sa lecture en est agréable et instructive, car certainement, elle apporte à l'histoire du Valais où les éléments profanes et ecclésiastiques sont si étroitement liés, une très utile contribution.

B.

THEATRE VALAISAN

Parmi les tentatives faites depuis quelques années, en Suisse, pour infuser au théâtre populaire une sève nouvelle, il convient de signaler tout spécialement celle du « Théâtre Valaisan », qui s'est donné pour tâche de créer, dans son petit théâtre de bois, des pièces du terroir, écrites pour des montagnards et jouées par eux.

La librairie F. Roth et Cie (Pépinet, Lausanne) publie trois des œuvres qui ont consacré la réputation du Théâtre Valaisan et fait accourir à Finhaut, durant les étés 1937 et 1938, la foule des amateurs de théâtre nouveau et vivant.

« **L'Auberge du Génépi** », par le Chanoine L. Poncet, est un drame violent qui peint au vif les rudes bagarres que déclanchent parfois, en terre valaisanne, le vin, là politique et l'amour. Deux actes serrés, nerveux, dans lesquels l'intérêt ne faiblit pas un instant.

« **Les Rogations ou Un bon métier** », du même auteur, est une joyeuse farce en un acte, entremêlée de danses et de chants, dont la musique est due au Chanoine Louis Broquet. Il s'agit d'une histoire de voleurs, qui s'emparent des vivres fournis par les consorts aux pèlerins montés dans un haut alpage, le jour de sa bénédiction. La punition n'est pas longue à venir, le diable s'en mêlant et aussi la naïveté d'un « crétin », qui a trop bien retenu la leçon reçue de ses parents peu scrupuleux sur le bien d'autrui.

Quant à « **Un Tiers de Mulet** », c'est la dernière en date des œuvres du Chanoine Poncet. Créée à Finhaut le 17 juillet 1938, elle a été saluée par toute la presse comme une heureuse réussite. Dans un acte enlevé à l'emporte-pièce, l'auteur nous fait assister à une chicane fort drôle autour d'un mulet et d'un « mazot », reçus en héritage par deux compères et leur commère, très attachés à leurs points de vue respectifs. Puis il y a, brochant sur le tout, une histoire de braconniers qui emmènent un gendarme cueillir des fleurs et sont cause qu'il tombe lui-même dans le braconnage et provoque la catastrophe où sombreront mazot et mulet. Tout cela est ingénieusement agencé, et, de scène en scène, le crescendo s'accuse, conduisant jusqu'au dénouement, où les mots et la situation ont une réelle force comique. (Communiqué).